



Le collectif SUNiR Situation de l'UdL Lettre d'information N° : 1

Les élus SUNiR se sont engagés auprès des électeurs à assumer une présence active et à interpeller l'exécutif de l'Université de manière constructive mais exigeante. Une exigence de transparence dans les prises de décisions et dans la prise en compte des problématiques de la recherche et de la formation, de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière de l'UDL.

Hier, nous attirons l'attention sur les difficultés financières de l'ex université Lille 1. Aujourd'hui, la liste SUNiR s'inquiète de la situation financière de l'UDL. Les informations officialisées par la présidence de l'Université et abordées lors des débats des CA du 8 février et du 8 mars 2018, confortent notre inquiétude.

La gestion de la pénurie est devenue ces dernières années un argument permettant de justifier des mesures qui vont à l'encontre du développement de l'Université de Lille. Ces mesures, présentées hier comme provisoires par l'équipe de direction de l'ex université Lille 1, semblent aujourd'hui devenir un concept de fonctionnement applicable à l'UdL.

Parmi ces mesures sont à déplorer notamment le remplacement partiel des congés pour longue maladie, le non remplacement des congés maladie ordinaires et des congés maternité, et cela sans tenir compte des nécessités de service. Cette dernière mesure donne d'ailleurs un signal très négatif, pose un réel problème de discrimination et va à l'encontre de la promotion de l'égalité femme-homme.

Contrairement à ce qui avait été voté dans les conseils des trois universités fondatrices, nous sommes confrontés aujourd'hui à une ouverture partielle des budgets de fonctionnement (70%) et au gel des crédits d'investissements avec une nouvelle évaluation des besoins. Ces décisions confirment nos inquiétudes sur la situation financière de notre Université.

Des scénarii de perspectives sont actuellement évoqués par la direction de l'Université dans l'optique d'un déficit important (entre 6 M€ et 11 M€) nécessitant des décisions drastiques de gestion, avant même les résultats de l'audit par l'inspection générale du Ministère.

Force est de constater que les activités de l'Université rencontrent d'énormes dysfonctionnements depuis le 1er janvier : le non-paiement des vacataires, des étudiants sous contrat, des tuteurs étudiants, des surveillants, le non-paiement des factures aux fournisseurs, les commandes bloquées, le blocage de la partie financière des projets de recherche, etc. Nous nous interrogeons sur l'ampleur de ces dysfonctionnements : n'auraient-ils pas pu être anticipés avant la fusion ? La fusion n'aurait-elle pas été suffisamment préparée ? Comment ont été exploitées et que sont devenues les contributions des quelques 600 personnes qui ont participé aux groupes de travail ? Certes, de nombreux organigrammes ont été publiés. Pour autant, les services et organisations sont loin d'être opérationnels ou fonctionnels, si l'on en juge les nombreuses

difficultés rencontrées. Les échanges de pratiques, des modes de fonctionnement et l'utilisation des outils communs n'ont pas été anticipés avant le 1^{er} janvier 2018.

Cette situation donne l'impression d'une confusion générale et d'un manque de préparation et d'information qui ne permettent pas aux personnels de s'identifier pleinement au projet de l'UdL et cela génère des situations particulièrement anxiogènes.

Lors des CA du 10/01, 08/02 et 08/03, les élus du collectif SUniR ont interpellé le Président sur l'ensemble de ces difficultés : il est indispensable d'informer de façon transparente tous les acteurs de l'Université sur cette situation critique, sur les raisons précises de ce déficit et sur un plan d'action global qui doit être discuté, amendé et voté en CA. Le courrier adressé depuis par le Président aux directeurs de composantes et de laboratoires ne fait preuve que d'une transparence partielle au regard de la situation réelle et ne constitue pas une réponse satisfaisante.

Les élus SUniR attendent les résultats de l'audit. Ils seront vigilants pour qu'un bilan sérieux sur les causes des problèmes financiers de l'UDL soit établi. Ils soumettront des propositions permettant en premier lieu, de sortir réellement de cette situation critique : la gestion de la pénurie (*bien connue des personnels de l'ex « Université Lille 1 »*) ne peut en aucun cas être la solution permettant le développement d'une Université performante et de renommée internationale. La vigilance sera également portée sur le plan d'action mis en œuvre lequel devra permettre, outre une stabilisation financière pérenne, le développement des ressources propres pour le rayonnement de l'Université et de ses personnels.

Les élus SUniR demandent à ce que le CA, qui, conformément aux statuts de l'UdL, détermine la politique de l'Université, soit une instance qui puisse amender l'ensemble des projets et qui soit force de propositions. Les conseils ne doivent pas être de simples chambres d'enregistrement, ce qui nuit au pluralisme et à la démocratie universitaire et également au développement de l'Université. L'équipe de direction doit entendre et respecter l'expression de chacune des listes présentes. Les débats entre les différentes listes doivent être réels et constructifs. A ce sujet, les élus SUniR ont trouvé tout à fait regrettable que la lettre de mission du conseiller du Président ait consisté, entre autres tâches peu explicites, à faire de l'encadrement politique des élu-e-s du collectif Synergies. Ce n'est pas comme cela que nous concevons la gouvernance démocratique d'une université, et d'autres listes se sont d'ailleurs émues de cet affichage. Cette lettre de mission a depuis été modifiée et nous serons très vigilants quant au respect sous toutes ses formes de l'impartialité, valeur que nous jugeons essentielle au sein de la communauté universitaire.

Les élu-e-s de la liste SUniR s'engagent à vous informer sur les débats intervenant lors des conseils et sur les décisions stratégiques adoptées, et restent bien sûr à l'écoute de vos propositions, questions, préoccupations.

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@sunir2018.fr